

Rapport public Parcoursup session 2024

CFAI-François 1er - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFAI-François 1er - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage (15279)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFAI-François 1er - BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage (15279)	Jury par défaut	Tous les candidats	4	34	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières scientifiques	Notes des bulletins en mathématiques et en physiques	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Les appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, le champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
	Capacité à s'investir	Les appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, le champ "Capacité à s'investir dans le travail" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Intérêt pour la formation exprimé dans la lettre de motivation ou lors des séquences d'information mises en place par l'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, lycéen ou étudiant	rubrique "Activités et centre d'intérêt", champ "Engagement" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Dispositif cordées de la réussite	information sur la participation à une cordée de la réussite	Complémentaire
	Engagement extra-scolaire	participation à des activités associatives, sportives ou artistiques	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Deux temps d'évaluation :

- L'utilisation de l'outil d'aide à la décision proposé par la plateforme Parcoursup
- L'étude des projets des candidats par l'intermédiaire d'une grille critériée : 3 items évalués : l'avis du conseil de classe, l'engagement et la motivation, intérêt pour la formation et l'établissement et besoin d'internat le week-end.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est demandé aux candidats de porter une attention particulière à la rédaction de son projet tant sur l'aspect qualitatif (projet adapté à la formation et non copier/coller à tous les voeux) que sur l'aspect rédactionnel (orthographe et syntaxe)

Signature :

DAVID COGNAT,

Chef d'établissement de l'établissement CFAI-

François 1er